

FICHE TECHNIQUE (FT)

Mortier Combi hiver

Mortier adhésif et d'enrobage



Domaines d'application

Pour le collage de panneaux isolants en polystyrène, PIR et laine minérale sur des supports propres, secs, sans gel et solides, dans les nouvelles constructions et les rénovations. Comme enrobage du treillis sur des panneaux d'isolation en polystyrène, PIR et laine minérale ainsi que sur le béton et les enduits porteurs. Le support doit être propre, sec, sans gel et porteur.


Propriétés

- Haute résistance initiale
- Rendement élevé grâce aux agrégats légers

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000960034
Emballage	
Quantité par unité	25 kg/unité
Granulométrie	0-1,2 mm
Consommation	env. 10 kg/m ² 3 kg/m ² (Coller min.) 5 kg/m ² (Coller max.) 5 kg/m ² (Armature min.) 7 kg/m ² (Armature max.)
Rendement	env. 18 L/unité

Base du matériau

- Sables classifiés
- Agrégats minéraux légers

Mortier Combi hiver

Mortier adhésif et d'enrobage

Mise en œuvre

Mélanger une première fois avec un mélangeur en continu ou un malaxeur. Pour activer l'agent d'adhérence, laisser reposer au moins 5 minutes et mélanger une deuxième fois à l'aide des outils habituels. Le matériel mélangé doit être mis en œuvre dans les 30 minutes. Ne pas utiliser d'eau chaude ! L'application de l'enduit se fait par bandes sur les bords ou sur toute la surface avec une truelle dentée. La surface de contact de l'enduit doit être d'au moins 40%. Laisser sécher 2 - 3 jours jusqu'à ce que l'enduit ait suffisamment séché. L'épaisseur de couche de l'enrobage doit être de 4-6 mm (laine minérale au min. 5 mm). Le treillis d'armature à mailles serrées Fixit doit être entièrement enrobé. Les joints doivent se chevaucher d'au moins 10 cm. Après un temps d'attente d'au moins 5 - 7 jours (ce temps d'attente peut varier selon les conditions météorologiques), le crépi de finition peut être appliqué.

Stockage

Stocker sur des rayonnages en bois, au sec. Peut être stocké pendant au moins 3 mois. Le comportement de prise peut changer après le dépassement de la durée de stockage minimale.

Étiquette



Avis juridiques et techniques

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec », la norme SIA 243 « Isolation thermique extérieure crépie » et les informations de cette fiche technique.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent. Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.